



Municipalité de St-Didace

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Chantale Dufort, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Didace, que le rôle de perception des taxes foncières générales et spéciales, des compensations et des autres taxes spéciales pour l'année 2025, a été déposé à mon bureau le 21 janvier 2025 et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Saint-Didace
ce 21^{ième} jour de janvier
de l'an deux mille-vingt-cinq.

Chantale Dufort,
Directrice générale